



Destitution au Brésil Le parti de Rousseff reconnaît sa défaite *Page B 1*

◆ www.ledevoir.com ◆

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 84

LE DEVOIR, LE LUNDI 18 AVRIL 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



DOLORES OCHOA ASSOCIATED PRESS

À Pedernales, epicentre du séisme et haut lieu touristique avec ses plages sur le Pacifique, une trentaine d'hôtels se sont effondrés. Des dizaines de résidents ont vu leur demeure détruite par le séisme. Le bilan fait état d'au moins 246 morts et plus de 2500 blessés.

L'Équateur face à la mort et à la désolation

Le bilan du séisme passe à au moins 246 morts, dont une femme et son fils originaires du Québec

PHILIPPE ORFALI

De peine et de misère, l'Équateur tentait de se relever, dimanche, au lendemain du plus puissant tremblement de terre à frapper le pays sud-américain en près de quarante ans. Le séisme, d'une magnitude de 7,8, a coûté la vie à pas moins de 246 personnes. Deux Québécois figurent parmi les victimes.

Le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, s'est dit attristé d'apprendre « la perte tragique de vies » à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu samedi près de la côte centrale de l'Équateur, confirmant la mort des deux Canadiens. Dimanche, des responsables à l'ambassade canadienne à Quito en

VOIR PAGE A 8 : ÉQUATEUR

François Jaros à la Semaine de la critique de Cannes

Le nouveau court métrage du cinéaste québécois a été retenu en compétition

FRANÇOIS LÉVESQUE

Le court métrage *Oh What a Wonderful Feeling*, du Québécois François Jaros, aura sa première mondiale en mai au Festival de Cannes à la Semaine de la critique, a appris *Le Devoir*. Invité à Sundance et à Telluride avec ses précédents courts, ce jeune cinéaste jouit déjà d'une réputation enviable qui se voit cimentée davantage par cette sélection cannoise.

Pour mémoire, le cinglant *Toutes des connes*, sur une peine d'amour ingénieusement passée à la moulINETTE visuelle, et l'acidulé *Maurice*, sur les derniers mois d'un homme sans histoire, viennent de valoir à François Jaros, et ce, deux années d'affilée, le Prix du meilleur court métrage au Gala du cinéma québécois (anciennement Jutra). Dissemblables, ces films attestent une propension à ne jamais se répéter que confirme *Oh What a Wonderful*

Feeling, qui lorgne pour sa part du côté de l'inquiétante étrangeté.

« Je me pince, avoue François Jaros. Je n'en reviens pas que les gens de la Semaine l'aient aimé... C'est que, en cours d'écriture, c'est devenu de plus en plus torturé, de plus en plus proche d'une espèce d'introspection dans mon inconscient, vers mes peurs... C'était donc très personnel, mais très décalé. J'ai vite compris que ce serait une "bibite", comme un cauchemar ciné-

matographique, et que je ne devais pas chercher à y coller un message clair. Je l'ai conçu comme une énigme. Il y a plein de pistes et d'indices, mais plusieurs lectures sont possibles. Autant qu'il y a de spectateurs. »

De quoi s'agit-il? On se bornera à reprendre le résumé officiel, qui reste judicieusement mystérieux: « La nuit. Une jeune femme. Des camions. »

VOIR PAGE A 8 : CANNES

AUJOURD'HUI



Société › **Accros à la viande.**
L'extraordinaire épopée d'une obsession vieille de 2,5 millions d'années. *Page A 5*

Actualités › **Projet Cap Nature.**
Pierrefonds-Ouest n'a pas à sacrifier ses milieux naturels pour se développer, selon une étude environnementale. *Page A 3*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

D'ALEP À ROSEMONT (2^E DE 4)

L'exil pour survivre à l'enfer de la guerre

Ils sont cinq Montréalais dans la trentaine. À l'automne dernier, ils ont décidé de parrainer des réfugiés syriens, les Darwish. Voici le second volet de l'histoire de familles qui ne se sont jamais rencontrées, mais dont le destin est soudé à jamais.

LISA-MARIE GERVAIS

Debout dans sa cuisine du quartier Rosemont, Maude Ménard-Dunn tient son ordinateur portable bien haut devant la fenêtre. « You see? This is my backyard with the playground [Vous voyez? C'est ma cour avec les jeux]. » Avec Skype, elle parle ainsi aux Darwish, la famille de Syriens qu'elle parraine avec des amis, qui sont à 8000 km de là, en Turquie. À l'écran, les visages curieux des trois enfants de Feras et Marwa s'illuminent, surtout à la vue de la neige qui résiste encore au printemps.

De retour au salon, c'est au tour de Maude et de son amie Rafaëlle Sinave, une autre des marraines du groupe de cinq, de se faire faire une visite par les Darwish. « Ici, c'est la pièce où nous dormons tous les cinq », explique Feras en anglais, en braquant la caméra de son ordinateur sur la pièce, les lits serrés les uns à côté des autres.

VOIR PAGE A 8 : SYRIENS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rafaëlle Sinave et Maude Ménard-Dunn en conversation, par Skype, avec la famille Darwish.

ACTUALITÉS

Vertiges
du travailJEAN-FRANÇOIS
NADEAU

Les carreaux des usines étaient toujours mal lavés. Beaucoup étaient cassés. En 1884, le Parlement du Québec limite le travail des femmes et des enfants à 60 heures par semaine. Les hommes, eux, goûtent au repos après 72 heures et demie de labeur. De minces filets de lumière ne sortent pas les travailleurs de la noirceur.

Dans les nouvelles usines que sont désormais les grandes tours de bureaux des villes, les carreaux sont toujours impeccablement lavés. Personne ne se risque à les casser. Une seule vitre est-elle fracassée à l'occasion d'une manifestation que la foule entière se voit immédiatement déclarée coupable d'une atteinte au droit sacré de la propriété.

Depuis les hauteurs de ces tours qui forment en contrebas des canyons urbains, on aime se donner l'impression de voir loin. Des hommes-araignées s'y balancent à de minces fils toute l'année, passant d'un édifice à l'autre, au péril de leur vie, afin de laver les carreaux. Au *Devoir*, de temps à autre, deux hommes apparaissent ainsi aux fenêtres du neuvième étage. Ils sont accrochés à leur canot volant grâce à un pacte quotidien avec le diable de la gravité. Ils travaillent vite, passant d'un étage à l'autre, maniant l'eau savonneuse d'une main, la raclette de l'autre.

En janvier 1963, alors que le froid et le vent fendillent les lèvres et mordent la peau, Pierre Bourgault s'intéresse au sort de ces gagne-petit que sont les laveurs de vitres. Devant la Place Ville-Marie, symbole fort de ce nouveau pays de l'ingénierie, il est là, avec eux. Il s'agit de laver 10 000 vitres. Combien y en a-t-il à laver désormais au centre-ville? Les gratte-ciel ont poussé comme des champignons.

Bourgault monte jusqu'au 41^e étage, installé dans une simple plateforme suspendue par des câbles. Rien que d'y penser, j'en ai le tournis pour lui. Il note qu'une nacelle du genre est déjà tombée du quatorzième étage. À risquer ainsi leur vie, les laveurs de vitres ne gagnent que 1,65\$ de l'heure en 1963. Combien gagnait celui qui s'est tué la semaine dernière au centre-ville de Montréal? À en croire les réponses obtenues d'un entrepreneur à l'occasion d'une entrevue avec Paul Arcand, autour de 16\$ de l'heure, soit à peu près la même chose qu'en 1963, en calculant l'inflation. À risquer ainsi sa vie, d'hier à aujourd'hui, on obtient tout juste de quoi ramper au-dessus du seuil de la pauvreté.

J'ai regardé toute la semaine, posée sur mon bureau, la photo effrayante de cette grue renversée qui a tué cet homme employé à laver les vitres d'une université. Un accident de travail, a-t-on répété partout. On avait dit la même chose au sujet de cet ouvrier tué au pont Champlain il y a quelques mois. La plateforme où il se trouvait s'était détachée.

Les récits de ces accidents individuels, nous les égrenons tout au long de l'année dans les nouvelles quotidiennes, comme s'il s'agissait d'une suite de faits qui n'entretiendraient aucun lien entre eux. Les accidents les plus spectaculaires obtiennent une photo. Les autres quelques mots.

Les ouvriers meurent nombreux, mais il n'est pas souvent question d'eux à titre de faits sociaux. En 2014, ils furent 57 à trouver la mort sur des chantiers. L'année précédente, les statistiques faisaient état de 63 morts. Plus d'un décès par semaine en somme, sans compter les blessés graves, ni ceux-là qui dépérissent d'une maladie professionnelle. Depuis les années 1980, assez peu de progrès a été fait.

Il y a aussi des travaux qui ne tuent pas mais qui vous achèvent. Dans un gros abattoir de Berthier, un ouvrier voit passer entre ses mains douze volatiles à la minute. Combien de poulets par semaine faut-il manœuvrer pour s'abîmer les articulations à force de répéter les mêmes gestes à l'infini?

Les statistiques de 2015 sur les accidents subis par les travailleurs doivent être dévoilées fin avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Je fais exprès d'en parler tout de suite puisque ce n'est pas une seule fois par année qu'il convient d'en parler.

Qui encadre la santé de tous ces gens? Eux seuls, trop souvent. En 2014, la CSST (devenue CNESTT en janvier 2016), l'organisme responsable de la santé et de la sécurité au Québec d'une partie seulement des travailleurs, a procédé à environ 36 000 visites pour des motifs de prévention et d'inspection. On compte pourtant plus de 230 000 employeurs placés sous leur supervision. Ce qui ramène à environ 15% le nombre de lieux visités. Nombre d'autres travailleurs ne bénéficient pas de contrôles. Un entrepreneur expliquait à Paul Arcand qu'après une demi-journée de formation, vous pouviez devenir manœuvre d'une grue où sont perchés des laveurs de vitres...

Selon la période de l'année, les bureaux de la CNESTT comptent environ 300 inspecteurs. De ceux-là une centaine seulement sont voués à l'inspection des chantiers de construction.

À titre de comparaison, prenons les inspecteurs du ministère de la Faune. Malgré les restrictions budgétaires, on compte encore 381 agents de la faune à ce ministère, auquel il faut ajouter 476 assistants. Ces derniers ne sont pas tout à fait des agents, mais ils travaillent de façon efficace à la prévention. La nature est importante. C'est entendu. Mais il est dommage que les travailleurs ne soient pas de simples bêtes ou encore des plantes vertes: peut-être alors veillerait-on mieux à les surveiller et à les protéger.

jfn@ledevoir.com

Pierrefonds-Ouest n'a pas à sacrifier
ses milieux naturels pour se développer

Une étude du Conseil régional de l'environnement propose d'autres options que le projet Cap Nature

JEANNE CORRIVEAU

Opposé au projet immobilier Cap Nature à Pierrefonds-Ouest, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal est d'avis que la Ville devrait privilégier la revitalisation et la densification d'autres secteurs de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro plutôt que de favoriser un développement immobilier empiétant sur des milieux naturels.

Dans une étude qu'il vient de publier, le CRE a recensé quatre secteurs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro où il serait possible de faire du développement résidentiel. Le secteur présentant le plus de potentiel est celui de l'îlot Saint-Jean où 1687 logements pourraient être construits, calcule le CRE. Les zones entourant les gares de train Sunnibook et Pierrefonds-Roxboro, et celle à proximité de la future gare du Cheval blanc offrent aussi la possibilité de réaliser du développement immobilier.

Dans certains cas, les terrains appartiennent à la Ville de Montréal ou à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), celle-ci les utilisant notamment pour du stationnement, alors que d'autres sont la propriété d'intérêts privés. Le CRE estime ainsi qu'un total de 2387 logements pourraient être construits dans les quatre zones visées, une évaluation jugée prudente par l'organisme.

«Notre objectif, c'est de faire la démonstration que, si la Ville veut continuer à se développer dans Pierrefonds, elle peut le faire beaucoup plus intelligemment et en respectant des principes

qu'elle a elle-même édictés en matière de densification, de transport collectif et de revitalisation des quartiers», explique Coralie Deny, directrice générale du CRE.

Cap Nature

Rappelons que le maire Denis Coderre s'est déjà montré favorable à la réalisation du projet de Cap Nature qui prévoit la construction de 5500 logements à Pierrefonds-Ouest sur d'anciennes terres agricoles d'une superficie de 185 hectares. Les cinq promoteurs immobiliers qui sont propriétaires de ces terrains entendent par ailleurs céder 180 hectares à la Ville pour permettre leur conservation et agrandir le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Le projet immobilier doit se réaliser par phases selon un échéancier de dix ans.

Coralie Deny estime qu'en privilégiant le projet Cap Nature, la Ville va à l'encontre des orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) adopté par les élus en 2011 et de son Schéma d'aménagement.

«Pour un promoteur, c'est tellement plus facile d'aller dans un ancien golf, un milieu naturel ou une ancienne terre en friche parce qu'il n'y a pas de décontamination à faire et rien à démolir», signale M^{me} Deny.

Le rapport d'analyse souligne que le projet Cap Nature fera disparaître des terrains d'une valeur écologique importante et rappelle que ceux-ci ne sont dotés d'aucune infrastructure de transport collectif. «Le projet de plus de 5000 logements ne va pas dans le sens d'une densification intelligente, d'une consolidation des secteurs

autour des pôles de transport collectif et de la protection et mise en valeur des milieux naturels», conclut le rapport.

Moratoire rejeté

Le projet Cap Nature suscite une vive controverse depuis des mois. Le 4 avril dernier, la conseillère Justine McIntyre, du parti Vrai Changement pour Montréal, a présenté une motion au conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro demandant un moratoire sur le développement immobilier de ce territoire.

L'arrondissement comptant cinq élus, dont trois pour Équipe Denis Coderre et deux pour le Vrai changement, la motion a été rejetée.

Le projet Cap Nature «donne lieu à des discours passionnés et parfois alarmistes sur l'impact environnemental», a fait valoir le maire de Pierrefonds-Roxboro, Jim Beis, en expliquant que, selon lui, il était prématuré de se prononcer sur le projet et que le zonage permettait le développement résidentiel.

Plusieurs informations manquent toujours, dont celles concernant les impacts environnementaux et les coûts des infrastructures requises, a signalé le maire Beis. Il a également indiqué son intention de documenter plusieurs scénarios, dont celui de racheter et d'exproprier les terrains.

Les citoyens auront l'occasion de s'exprimer à l'automne puisque le projet sera étudié par l'Office de consultation publique de Montréal, a-t-il dit.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montréal dit « adieu, adieu » à Jean Lapierre

Famille, amis, collègues et politiciens de toutes les allégeances sont venus dire «adieu, adieu» au commentateur et ex-politicien Jean Lapierre, décédé tragiquement le 29 mars dans un accident d'avion avec son épouse, Nicole Beaulieu, avec cinq autres personnes, dont trois membres de la famille. Une semaine après une première cérémonie aux Îles-de-la-Madeleine, les proches du couple ont pu les saluer une dernière fois, samedi, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, lors d'une messe présidée par l'archevêque de Montréal, Christian Lépine. Très émus, la fille de Jean Lapierre, Marie-Anne (avec son conjoint sur notre photo), et son fils, Jean-Michel, ont rappelé les grandes qualités de leur père. «Le 29 mars dernier, une grande partie de nous-mêmes a été emportée par le vent des Îles. Mais papa, cet amour inconditionnel que nous partageons, lui, il n'y a pas de vent assez fort pour nous l'enlever», a dit Marie-Anne Lapierre.

RAPPORT

Des failles dans l'inspection des trains transfrontaliers

JIM BRONSKILL

à Ottawa

Un audit interne a permis de découvrir plusieurs lacunes dans les efforts de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour empêcher les cargaisons et les personnes dangereuses d'entrer au Canada à bord de trains de marchandises.

L'examen de l'organisme fédéral a révélé un manque de supervision et de renseignements fournis en temps opportun pour la prise de décision ainsi qu'un ciblage déficient sur le plan de l'inspection des convois ferroviaires. Les vérificateurs ont formulé plusieurs recommandations afin de remédier à la situation, recommandations qui ont toutes été acceptées par l'ASFC.

Rédigé en décembre, le rapport publié récemment indique que l'amélioration de l'orientation stratégique, des infrastructures, des renseignements offerts aux décideurs et

du ciblage contribuerait à réduire les risques que des biens non conformes ou des individus non admissibles entrent au pays grâce au transport ferroviaire commercial.

Des chargements ferroviaires valant des dizaines de milliards de dollars et allant des pièces d'auto aux engrais arrivent chaque année en sol canadien par l'un des 27 points d'entrée.

De nombreux détails entourant les risques et les problèmes inhérents à la gestion de cet imposant trafic et à ce que l'ASFC fait pour les gérer ont été considérés comme trop délicats pour être révélés au grand public. Par exemple, les chiffres liés aux vérifications de cargaisons ferroviaires effectuées par l'organisme fédéral durant les trois dernières années ont été retirés du rapport avant sa publication.

Solutions mises de côté?

Les auditeurs ont constaté qu'il y avait des structures en place pour le programme ferroviaire

de l'ASFC. Toutefois, il y a eu peu de discussions au sujet de l'orientation stratégique, de l'analyse et de la supervision du transport ferroviaire commercial au sein des comités de gestion les plus importants de l'organisme, ont-ils précisé.

Le rapport indique aussi qu'une évaluation des risques aux frontières nationales réalisée en 2012-2013 avait proposé des solutions à court et long terme, mais qu'il n'y avait aucune preuve que ce plan avait été approuvé par la haute direction.

Esme Bailey, une représentante de l'ASFC, a annoncé que l'organisme fédéral avait pris des dispositions pour implanter les recommandations. L'AFSC prévoit recenser les risques posés par ce mode de transport d'ici le début de l'été de même que développer et mettre en place au plus tard en décembre des contrôles de gestion en matière d'évaluation des risques, de ciblage, d'examen des processus, de sécurité et de surveillance.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

HARCÈLEMENT SEXUEL

Le COC adopte de nouvelles mesures

PHILIPPE ORFALI

Dans la foulée de la démission de Jean-Luc Brassard, le Comité olympique canadien (COC) a annoncé dimanche une série de changements organisationnels censés améliorer la façon dont l'organisme sportif traite les incidents de harcèlement sexuel.

A Regina où se déroulait un lac-à-l'épaule du conseil d'administration, celui-ci a voté en faveur du renforcement des politiques et procédures en matière d'éthique, de discrimination, de harcèlement et de dénonciation, comme le prescrivait le rapport commandé à la suite du scandale sexuel causé par les agissements de l'ex-président du Comité, Marcel Aubut.

Les changements «visent à procurer un environnement sécuritaire et inclusif» au personnel du COC et à toutes les personnes associées au mouvement olympique au Canada, notamment en définissant un processus pour signaler l'intimidation et le harcèlement, et pour dénoncer les comportements répréhensibles de façon anonyme.

Nouveaux administrateurs

La nouvelle présidente, Tricia Smith, en poste depuis six mois, a également annoncé la nomination de cinq nouveaux membres du conseil d'administration, dont l'olympienne Gylaine Bernier, qui possède une trentaine d'années d'expérience en ressources humaines à Hy-

dro-Québec, et l'astronaute Julie Payette.

Se joint également aux administrateurs Peter Lawless, à titre de vice-président du COC, l'avocat spécialisé en droit des sociétés David De Vlieger, qui agit également en qualité de président du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, ainsi que Chris Clark, ancien chef de la direction de PricewaterhouseCoopers. Ces nominations doivent notamment permettre au COC de revoir de fond en comble sa gouvernance, selon M^{me} Smith.

«Nous ne pouvons pas réécrire le passé, mais nous pouvons protéger l'avenir», a déclaré la présidente. Celle-ci a reconnu que le COC avait une part de responsabilité dans l'affaire Aubut.

Rappelons que le COC a fait l'objet, en janvier, d'un rapport accablant sur la façon dont l'organisme a géré les allégations de harcèlement sexuel de Marcel Aubut, qui a démissionné de son poste en octobre dernier. Ce rapport concluait que la «majorité des gens interviewés ont été témoins ou victimes de harcèlement (autant sexuel que psychologique) pendant le mandat de l'ex-président, que ce soit aux bureaux du COC ou à l'extérieur de ceux-ci».

Certains dirigeants avaient également admis se trouver en possession d'informations indiquant que des membres du personnel avaient été victimes de harcèlement.

Le Devoir



Heidi Berger pose devant l'école secondaire Westmount avec le livre écrit par sa mère.

RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

Introduire les génocides dans le cursus scolaire

Une militante rencontrera bientôt le ministre de l'Éducation

SIDHARTHA BANERJEE

La Québécoise Heidi Berger a des raisons bien personnelles de militer pour que les élèves du secondaire suivent une formation obligatoire sur le génocide durant leur scolarité. Sa défunte mère, Ann Kazimirski, était une survivante de la Shoah qui a milité pour cette cause jusqu'à sa mort, il y a dix ans. Elle s'était donné pour mission d'aller dans les écoles partout en Amérique du Nord

pour raconter son histoire et parler du génocide, raconte M^{me} Berger. Elle estimait que les enfants des survivants avaient le devoir de faire vivre leur mémoire.

Heidi Berger a commencé à faire la même chose au Québec. Elle estime que son engagement a encore plus d'importance depuis que plusieurs jeunes Québécois sont partis au Moyen-Orient pour se joindre à des organisations djihadistes, en particulier le groupe armé État islamique.

Selon M^{me} Berger, ces jeunes de 16 ou 17 ans auraient probablement une autre vision du monde s'ils avaient été sensibilisés aux crimes contre l'humanité.

Kyle Matthews, de l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne, soutient l'initiative de M^{me} Berger. M. Matthews se dit frappé par le fait que les jeunes Québécois et Canadiens ne reçoivent pas suffisamment d'information sur les crimes contre l'humanité alors que certains d'entre eux quittent le pays «pour commettre un génocide à l'étranger». «Il y a quelque chose qui manque dans notre système d'éducation quand [...] un nombre significatif [de jeunes] embrassent une idéologie qui encourage le massacre [et] l'extinction.»

Des exemples ailleurs

L'éducation sur le génocide existe dans certains endroits du pays. Dans les écoles publiques anglophones de Toronto, par exemple, on offre depuis 2007 un cours qui aborde les génocides des XX^e et XXI^e siècles, notamment le génocide arménien, la Shoah et le génocide au Rwanda.

Heidi Berger, productrice et réalisatrice, porte le message de sa mère dans les présentations sur la Shoah qu'elle offre dans les écoles. M^{me} Kazimirski est notamment très présente dans un témoignage vi-

déo posthume portant sur les expériences éprouvantes qu'elle a vécues.

Au fil de ses visites dans les écoles, M^{me} Berger a constaté que les enseignants n'étaient pas à l'aise de parler des crimes contre l'humanité et n'avaient pas les outils nécessaires pour le faire. «Un professeur d'éthique et culture religieuse est venu me voir et m'a dit que les élèves finissent leur secondaire sans savoir ce que signifie le mot génocide», déplore-t-elle.

Il y a environ 18 mois, elle a lancé la Fondation pour l'étude obligatoire des génocides dans les écoles secondaires. Elle milite notamment pour que les manuels d'histoire contemporaine au secondaire comprennent un chapitre complet sur les génocides, plutôt que les quelques paragraphes actuels. Elle réclame aussi un meilleur appui pour les enseignants.

Rencontre avec le ministre

M^{me} Berger affirme qu'elle doit rencontrer le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, au début du mois de mai à ce sujet. L'adjoint parlementaire de M. Proulx, David Birnbaum, a aidé M^{me} Berger à faire cheminer son projet à travers la bureaucratie et à le porter à l'attention de l'Assemblée nationale.

M. Birnbaum affirme que des études montrent que les gens en savent généralement très peu sur la Shoah et les génocides contemporains, mais il souligne que le sujet est tout de même abordé dans le programme d'enseignement actuel au Québec. «Il y a beaucoup d'endroits [...] où la Shoah et le concept de génocide sont mentionnés, et c'est toujours un défi d'apporter des changements au programme, dit-il. Ma priorité, c'est de m'assurer que Heidi Berger puisse plaider sa cause aussi clairement et directement que possible.»

La Presse canadienne

PÉTROLE

Les pays producteurs ne trouvent pas d'accord pour stopper la chute

Doha — De grands producteurs de pétrole, réunis au Qatar, ont échoué dimanche à se mettre d'accord sur un gel de la production pour soutenir des prix en berne sur fond de rivalités entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Dix-huit pays membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont les principaux producteurs — Arabie saoudite et Russie —, étaient représentés à Doha.

Mais après six heures de tractations, le ministre qatari de l'Énergie, Mohammed ben Saleh al-Sada, a annoncé que les pays concernés ont besoin de «plus de temps». Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle réunion, a-t-il ajouté.

Interrogé sur une éventuelle réaction négative des marchés lundi, le ministre a répondu que «plusieurs facteurs influencent les prix» et que les fondamentaux du marché sont «positifs». Au moment d'écrire ces lignes, le pétrole était en baisse de 5,45% à l'ouverture des marchés asiatiques.

Blocage

Des ministres participant aux discussions avaient déclaré plus tôt soutenir un projet d'accord prévoyant un gel jusqu'à octobre de la production de brut à ses niveaux de janvier, afin de stabiliser le marché et de soutenir les prix, plombés par une surabondance de l'offre. Mais certains pays ont exigé des changements, a indiqué un délégué à l'AFP. Selon une source citée par l'agence de presse russe Ria-Novosti, l'Arabie saoudite a notamment exigé la participation de tous les pays de l'OPEP au mécanisme, dont l'Iran.

Or, l'Iran veut profiter de la levée partielle des sanctions internationales après l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire à la mi-janvier pour augmenter sa production et ses exportations et reprendre ses parts du marché.

Des divergences entre l'Iran et l'Arabie saoudite, les deux grands rivaux du Moyen-Orient dont les relations sont au plus bas, avaient éclaté avant même le début des discussions, entraînant une décision de boycottage de Téhéran. «L'Iran ne renoncera en aucune manière à son quota de production historique», avait affirmé avec force le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, en annonçant le boycottage de la réunion.

Un accord, négocié en février par l'Arabie, la Russie, le Qatar et le Venezuela, visait à geler la production de brut au niveau de janvier afin d'enrayer la surabondance de l'offre, jusqu'à ce que la demande reprenne au troisième trimestre de 2016.

Agence France-Presse

DÉJEUNERS-CAUSERIES DESJARDINS



Desjardins



CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

L'INNOVATION AU COEUR DE NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE



MARC PARENT

Président et chef de la direction
CAE

VENDREDI 29 AVRIL de midi à 14 h

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT : 514 871-4001
WWW.CCMM.QC.CA/MARCPARENT

CRÉATEURS D'AFFAIRES

Présenté par :

Bell

En collaboration avec :

AÉRO-MONTREAL
Groupe aéroportuaire du QuébecAÉROPORTS DE
MONTREAL

CN

Hydro Québec

Ivanhoé
Cambridge
Centre de développement
du Québec

les affaires

SNC-LAVALIN

AUTOCHTONES

Stanley Vollant reprend sa marche

Cacouna — Pour attirer l'attention sur les problèmes criants que vivent les communautés autochtones, le médecin innu Stanley Vollant reprend sa marche de 6000 kilomètres à travers le Québec qu'il a entamée en 2010.

A partir de lundi et jusqu'au 27 avril, un groupe de marcheurs l'accompagnera pour effectuer un tronçon de 241 kilomètres entre le territoire de la nation malécite et celui de la nation huronne-wendate, soit de Cacouna, dans le Bas-Saint-Laurent, à Wendake, en banlieue de Québec. Tout au long de son parcours, le docteur Vollant en profitera pour aller à la rencontre de nombreux jeunes Autochtones afin de leur lancer un message d'espoir. M. Vollant signale que la moitié des Autoch-

tones sont âgés de moins de 23 ans, et de moins de 18 ans en territoires éloignés.

Après six ans et plus de 5000 kilomètres parcourus, le docteur Vollant estime que les problèmes vécus par les communautés autochtones représentent un défi gigantesque pour la société. On trouve un taux de suicide de quatre à six fois élevé chez les Autochtones et de 15 à 20 fois plus élevé chez les Inuits que dans le reste de la population canadienne. Le taux de décrochage au niveau secondaire atteint presque 75%.

Pour le docteur Vollant, l'éducation et les saines habitudes de vie sont d'importants indicateurs d'un avenir «heureux et prospère» pour les Autochtones. Par ses visites dans les communautés, il veut ainsi amener les

jeunes à prendre conscience du pouvoir qu'ils ont «de se prendre en main, de persévérer et de croire en leurs rêves».

Attawapiskat

Par ailleurs, au nord de l'Ontario, la communauté d'Attawapiskat a signalé samedi que cinq autres jeunes avaient tenté de s'enlever la vie vendredi soir. Le député néodémocrate Charlie Angus, qui représente la circonscription du nord de l'Ontario où se trouve Attawapiskat, a indiqué que la situation sur place était «très instable». «Nous tentons de trouver un moyen de tourner la page afin de commencer à construire quelque chose de positif avec les jeunes», a dit M. Angus par courriel, samedi.

La Presse canadienne

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Pisser dans un violon

FABIEN DEGLISE



Vous souvenez-vous de la campagne de solidarité lancée dans les univers numériques il y a deux ans, presque jour pour jour, pour sensibiliser l'opinion publique au sort tragique des 276 écolières du Nigeria enlevées à Chibok par les terroristes du groupe extrémiste Boko Haram ?

Vous vous souvenez : le mot-clic #bringbackourgirls (Rendez-nous nos filles) partagé 4 millions de fois en un mois à peine, la page Facebook et ses 240 000 personnes qui lui ont dit « *j'aime* ».

Vous vous souvenez : la photo de Michelle Obama montrant le slogan sur une feuille blanche placée devant elle, comme il est de bon ton de le faire, pour tout et pour rien aujourd'hui. La mise en scène avait d'ailleurs été copiée et partagée par Julia Roberts, Denis Coderre, Malala Yousafzai, la militante pakistanaise nobélisée pour la paix en 2014, et par ces foules sentimentales d'anonymes en quête de visibilité et d'affirmation de bons sentiments qui ont apporté leur image à ce concert d'indignation.

Eh bien, tout cela n'a strictement rien donné. Deux ans plus tard, le bilan est sans appel. Cet élan de solidarité en ligne a produit autant de résultats tangibles que des idéaux humanistes ou de la poésie contemplative injectée dans la tête d'un kamikaze, autant d'espoir qu'il y a de profondeur et de cohérence dans le prêche d'un imam radical, et surtout beaucoup moins de mobilisation concrète, de mouvement de masse de gens allant jusqu'au bout de leurs convictions qu'une journée de « soldes », un vendredi noir, peut induire.

Aux dernières nouvelles : des 276 victimes de ce groupe odieux de fanatiques, 57 ont réussi à s'enfuir pour retrouver la liberté par leurs seuls courage et initiative, et ce, sans l'aide d'un « *j'aime* » ou d'un mot-clic. Les autres laissent toujours cette grande absence troublée par un extrait vidéo montrant 15 d'entre elles que CNN a diffusé la semaine dernière. Comme action-réaction, on a déjà vu mieux.

Agir ou rien, agir pour rien

Le clivage entre le cri et l'effet va certainement aujourd'hui faire émerger les commentaires habituels : oui, mais sans cette campagne « Rendez-nous nos filles », les regards ne se seraient jamais tournés vers un conflit lointain qui, depuis 2009, a fait 20 000 morts et forcé l'exil de 2,6 millions de personnes. C'est vrai. Oui, mais c'est mieux que rien. C'est encore vrai, même si ce mieux n'a été au final rien d'autre qu'un vaste mouvement de foule pissant dans un violon.

La semaine dernière, de passage à Montréal, Tim Berners-Lee, l'inventeur du Web — ce réseau des réseaux enchâssé dans Internet avec son WWW et son HTTP —, a livré une charge magistrale contre les réseaux sociaux qu'il accuse depuis des années de tuer Internet. Selon lui, ces univers captifs nuisent à l'innovation, à la liberté, à l'ouverture et au partage, pourtant au fondement de son projet de Web, tout en maintenant dans la passivité les masses qui y ont succombé.

Le bonhomme parle même de l'apparition d'une nouvelle génération de *couch potatoes*, version 2.0, en somme, du « télézard » que la télécommande a fait apparaître dans les années 80 dans les salons d'Amérique et d'ailleurs.

Il faut l'admettre, la formule ne manque pas de charme. Elle convoque aussi l'image de cet internaute qui désormais assoie son engagement social dans un retweet, affirme sa solidarité, son humanisme en partageant un mot-clic, avec la même facilité que pour acheter un album de musique en ligne, avant de retourner s'extasier, dans les secondes qui suivent, devant la vidéo en ligne d'un melon d'eau sur le point d'exploser ou prendre part à une discussion sur les derniers propos graveleux d'un des gars de *La soirée est (encore) jeune*.

A 17h30, je me dévoile tout en égoportrait avec un #bringbackourgirls. A 17h31, j'alimente en ligne les rumeurs sur la possible chirurgie esthétique de Julie Snyder ou me réjouis de voir que Marie-Claude Lortie a partagé ses techniques de cuisson du steak de kangourou. C'est le syndrome de la zap-pette renouvelée. Et ce, tout en ayant l'impression de mériter tant de frivolité après avoir contribué à rendre le monde meilleur, un mot-clic à la fois.

Une pièce pour un vœu

Dans les grandes capitales du monde, il y a toujours ces fontaines publiques dans lesquelles le touriste aime bien lancer, à la dérobée ou pas, cette petite pièce de monnaie qu'il accompagne parfois d'un vœu. Et par respect pour les 219 jeunes filles soustraites à leur école un 14 avril 2014 par les extrémistes de Boko Haram, par respect pour leurs parents qui vivent dans l'angoisse de cette absence depuis deux ans, il est temps d'arrêter d'affirmer que ces campagnes de solidarité qui comblent le vide dans les univers numériques comme un dix sous dans le fond d'une fontaine, sont autre chose que ça.

chroniquefd@ledevoir.ca
sur Twitter : @FabienDeglise



JUAN MABROMATA AGENCE FRANCE-PRESSE

Accros à la viande

L'extraordinaire épopée d'une obsession vieille de 2,5 millions d'années

Le régime carnivore a fait de nous des créatures sociales aux grands cerveaux. Marta Zaraska raconte l'histoire de notre culture carnée et la manière dont nous allons la dépasser.

NIC ULMRI

Au commencement, on vivait d'eau océanique et de lumière solaire. On était un peuple de procaryotes, cellules uniques et sans noyaux, agglutinées en colonies (les scientifiques appellent cela « biofilm »), où l'on se protégeait les uns les autres en secrétant ensemble une « matrice extracellulaire » composée de polymères. On était frugal. Tout le monde jouait le jeu. Sauf un quidam, qui se mit à tricher.

Le premier « tricheur » — selon l'hypothèse de Gáspár Jékely, chercheur à l'Institut Max-Planck de biologie développementale à Heidelberg — profita de la sécurité du biofilm pour se débarrasser de sa membrane cellulaire en dur. Il s'approcha ensuite d'un voisin et l'avalait tout cru (terme savant : il le phagocytait). C'est ainsi que l'un d'entre nous, si l'on ose dire, inventa un moyen alternatif de se procurer des nutriments. Et c'est ainsi, selon le biologiste germano-hongrois, que la vie sur Terre devint à la fois complexe et carnivore. Notre passé évolutif d'êtres eucaryotes (composés de cellules dotées de noyaux) s'enracinerait dans cet acte, qui nous rendit littéralement pluriels. Car les voisins qu'on avait avalés développèrent des défenses pour continuer à vivre en nous sans se faire digérer. Ils évoluèrent ainsi en organites ou organelles, les « organes internes » de nos cellules.

909 «Big Mac» préhistoriques

On peut s'amuser à raconter toute l'histoire de l'évolution sous l'angle de la viande. L'apparition des organismes multicellulaires, pour commencer : « *C'est plus difficile d'être dévoré si vous avez de multiples cellules plutôt qu'une seule* », note la Canadienne Marta Zaraska dans le livre *Meathooked*, extraordinaire équipée dans *L'histoire et la science derrière deux millions et demi d'années d'obsession pour la viande*.

La consommation de viande (et de miel) aurait rendu possible le développement de notre cerveau, un organe particulièrement vorace en énergie. La viande (et le miel) aurait libéré du temps pour faire autre chose que digérer : si vous êtes un gorille, dont le régime comporte de très grandes quantités de feuilles et de pousses, vous passez « *une bonne partie de votre journée à mâcher et une bonne partie à digérer ; vous êtes plus ou moins immobile* ». La consommation carnée aurait donc « *permis à nos ancêtres de réattribuer du temps de la digestion à la socialisation* ». La viande serait devenue ainsi un facteur structurant du lien social. Un mammoth tué, calcule Marta Zaraska, « *équivalait à quelque 500 000 calories, autant que 909 Big Mac* ». Pour consommer tout cela au plus vite, car il n'y avait pas de réfrigérateurs, il a forcément fallu s'y mettre à plusieurs.

Croyances carnées

On peut s'amuser, donc. On peut étayer l'idée selon laquelle la carnivorité a fait de nous ce que nous sommes, et notre passion dévorante pour la viande s'enracine quelque part dans notre passé évolutif. L'habitude, la croyance, le mythe ont pris ensuite le relais de la biologie. Le lien quasi obsessionnel qu'on entretient avec la nourriture carnée est de-

venu un phénomène essentiellement culturel. De nombreux peuples connaissent la « *faim de viande* » (*meat hunger*), selon la formule de l'anthropologue Marvin Harris : un « *appétit pour la chair animale qui ne peut être satisfait par aucune autre nourriture, aussi abondante soit-elle* », et qui est parfois désigné d'un terme spécifique : *gouamba* ou *ekbelu* en Afrique centrale, *eyebasi* chez les Yuqui de Bolivie...

Le culte de la protéine carnée se transforme en croyance scientifique au XIX^e siècle grâce au baron Justus von Liebig, chimiste et inventeur de l'« *extrait de viande* » qui porte son nom, puis se développe au XX^e siècle jusqu'à devenir une véritable hystérie. On sait aujourd'hui que les éléments essentiels contenus dans la viande (protéines, fer, zinc, vitamine B12...), se trouvent également dans d'autres nourritures, souvent avec moins d'inconvénients. Peu importe : mise en pièce par la science, mais perpétuée par des magazines tels que *Men's Health*, la croyance carnée perdure.

Vaudou, protéines et libido

Bien sûr, la croyance n'est pas tout. L'évolution nous a programmés pour désirer les nourritures grasses et la saveur umami, associée aux protéines. La culture prend néanmoins un rôle prépondérant, et les préférences alimentaires sont transmises socialement même en dehors de l'espèce humaine. C'est ainsi que les bébés rats « *apprennent ce qui est bon en reniflant les bouches ou les excréments de leurs congénères* », et développent « *des cuisines des types ethniques* » différentes d'un groupe à un autre, relève Marta Zaraska.

Les croyances en matière de viande rapprochent les sociétés dites « animistes » et l'Occident contemporain. « *Comme les praticiens du vaudou d'Afrique de l'Ouest, les états-majors de l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale pensaient que manger de la viande aiderait à vaincre l'ennemi* » ; d'où les rations carnées faramineuses fournies aux soldats. Des considérations analogues avaient poussé l'époque victorienne à envisager la viande comme un déclencheur de libido : il fallait la déconseiller aux jeunes personnes, car elle poussait les jeunes garçons à la masturbation et les jeunes filles à la nymphomanie.

L'hérésie végétarienne

À l'intérieur de ce système culturel « carnivore », le végétarisme a mauvaise presse. Le christianisme en fait carrément un dogme : le végétarisme sera un indicateur d'hérésie, et les hérétiques — bogomiles des Balkans ou cathares occitans — seront végétariens. Au XIX^e et au XX^e siècles, le rejet de la viande est perçu

comme une affaire de marginaux, d'ascètes, d'asexuels, d'asociaux. Ce statut toujours minoritaire pourrait être lié à des facteurs environnementaux, avance Marta Zaraska. « *Le végétarisme n'a peut-être jamais pu s'imposer en Europe pour une simple raison : le manque de substituts de viande. L'Europe n'était pas l'Inde, avec son abondance de légumineuses riches en protéines, d'oléagineux riches en gras et d'épices pour assaisonner les plats.* »

Des variables environnementales expliqueraient également les interdits touchant telle ou telle viande, étudiés sous l'angle économique-écologique par Marvin Harris. La plupart des cultures ont de tels tabous, qui varient considérablement d'une région à l'autre et qui semblent apparaître et disparaître dans des moments particuliers. Le porc était adapté au climat du néolithique au Moyen-Orient, lorsque celui-ci était encore riche en forêts ; mais après la déforestation de la région, « *si les juifs et les musulmans avaient gardé des cochons pour les manger, les animaux se seraient retrouvés en compétition avec les humains pour les céréales et l'eau* ». Un phénomène analogue se produit en Inde avec la sacralisation de la vache autour de l'an 1000. Tabou réversible : « *L'Inde a récemment supplanté l'Australie en tant que deuxième exportateur mondial de viande bovine, après le Brésil.* »

Le Temps



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La plupart des cultures ont des tabous alimentaires. Le porc en est un chez les juifs et les musulmans.

Pescétarien ou végansexuel ?

Où va-t-on aujourd'hui ? L'emprise de la viande demeure ; elle augmente même, au niveau global, à mesure que l'Asie accroît sa consommation. Pendant ce temps, les régimes non carnés se diversifient. On se définit « pescétarien » (on mange légumes et poisson), « pesco-pollo-végétarien » (on ajoute le poulet), « flexitarien » (on pratique un végétarisme flexible), « VB6 »

(*vegan before 6 pm* ou « végétalien jusqu'à 18 h ») et même « *vegansexuel* » si on ne couche qu'avec des adeptes du même régime — essentiellement parce que les carnivores, paraît-il, « *ont une autre odeur* ». Les végétariens « modérés », ou à temps partiel, ont le mérite de « *déradicaliser* » le végétarisme, le rendant plus facile à adopter par la majorité.

On pourra entrer ainsi (c'est écologiquement indispensable) dans la « *phase 5 de la transition alimentaire* » : un régime où légumes, grains, fruits et légumineuses domineront nos assiettes. Sans dogmatisme. Après tout, « *même des herbivores dévoués tels que les biches et les vaches* » se retrouvent parfois à boulotter « *un poussin ou une carcasse de lapin* ».

ÉDITORIAL

ÉTATS-UNIS

Que les Latinos se lèvent

Printemps 2006, les Latinos se sont mobilisés comme jamais aux États-Unis contre les politiques anti-immigrants des républicains. «Aujourd’hui on marche, demain on vote», clamaient les manifestants. Dix ans plus tard, l’influence de la minorité latino en temps d’élections reste secondaire au regard de sa formidable croissance démographique.

Dans la seule ville de Los Angeles, en ce 26 mars 2006, 500 000 personnes étaient descendues dans la rue pour protester contre les mesures de criminalisation des clandestins, votées au Congrès par les républicains. Un coup de gueule collectif plus grand encore que les protestations contre la guerre du Vietnam, 35 ans plus tôt. D’autres «journées sans immigrés» allaient se tenir dans plusieurs villes américaines pendant tout le mois d’avril, les Latinos faisant grève par centaines de milliers, afin de rappeler aux consciences leur contribution clé à l’économie et au marché de l’emploi américains.

Il y a 50 ans, les Latinos formaient 3% de la population américaine. Ils sont aujourd’hui une communauté d’environ 55 millions de personnes (17% de la population), encore que ces chiffres soient nécessairement imprécis, vu la présence de quelque 10 millions d’illégaux. Quoi qu’il en soit, les Latinos constituent maintenant la plus importante minorité du pays, devant les



GUY TAILLEFER

Noirs. Dans un État électoralement aussi important que le Texas, ils représentent presque 40% de la population, et leur proportion va croissant. Pour autant, le «*aujourd’hui on marche, demain on vote*» est largement resté lettre morte. Pourquoi?

Étonnant, tout de même, que les énormités proférées par Donald Trump, qui a promis s’il devient président d’expulser les illégaux et d’étanchéifier la frontière aux frais du Mexique, n’aient pas suscité de dénonciations plus massives. À côté du mouvement Black Lives Matter, né ces dernières années des cas multiples de violence policière contre des Noirs, la communauté latino a l’air apathique, alors qu’elle aurait toutes les raisons de se braquer contre la brutalité des politiques d’expulsion des illégaux appliquées par Washington depuis trop longtemps.

◆ ◆ ◆

La proportion des électeurs latinos qui vont aux urnes a crû depuis dix ans, mais elle demeure nettement inférieure à celle des Blancs, comme en fait à celle des Noirs. Pourrait-il en être autrement lors de la prochaine présidentielle? Difficilement. L’arsenal des mesures utilisées par les républicains pour faire obstruction à l’exercice du droit de vote des minorités — majoritairement acquises aux démocrates — ne faiblira pas. Le détournement de démocratie qui a permis à George W. Bush de prendre le pouvoir en 2000 peut théoriquement se reproduire.

D’autant plus que le prochain scrutin présidentiel sera le premier à se tenir depuis l’invalidation par la Cour suprême, en juin 2013, d’un pilier (l’article 5) de la Loi sur les droits de vote de 1965. L’article 5 aura joué dans l’histoire contemporaine des États-Unis un rôle fondamental dans la mesure où il donnait au gouvernement fédéral le pouvoir de bloquer des lois électorales jugées discriminatoires dans des États — comme le Tennessee, la Géorgie et l’Alabama — au lourd passé ségrégationniste. En 2013, la Cour suprême jugeait, dans une décision serrée de 5 contre 4, que cet article était devenu inutile pour la raison, pour le moins discutable, que les États-Unis avaient maintenant surmonté leur passé raciste...

Redécoupage des districts à l’avantage des républicains, réduction des périodes de vote par anticipation, exigences accrues de preuves d’identité dans les bureaux de vote au prétexte, totalement fallacieux, que les non-citoyens se ruent sur les urnes et votent illégalement... Les républicains ont développé une véritable science du contrôle du droit de vote. Cette science permet de prémunir le vote des «Anglos» contre la pression démographiquement croissante des minorités dans des États essentiels à la survie du parti comme l’immense Texas.

À cette dynamique se conjugue une dimension de nature plus «psycho-politique».

Être originaire d’Amérique latine, c’est en connaître l’histoire politique répressive et l’avoir intériorisée. Dans les États du Sud, où persistent les vieilles méfiances ethniques et raciales, la majorité blanche perpétue une culture d’intimidation. Avec le résultat que, tout citoyens américains qu’ils soient devenus, beaucoup de Latinos vont s’empêcher d’aller voter par peur de passer pour des illégaux. Dans cette lutte de pouvoir qui n’est pas près de prendre fin, mais dont les républicains, à se murer, seront finalement perdants, les choses changeront plus vite à partir du moment où les Latinos oseront défendre leurs droits politiques avec plus d’aplomb.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

COUILLARD DÉFEND L'INTÉGRITÉ DU GOUVERNEMENT CHAREST...



GARNOTTE
2016-04-18

LETTRES

La ville de vélo n'est pas à la hauteur de ses prétentions

Monsieur le Maire,
Je suis un cycliste à Montréal depuis 30 ans maintenant. Je vais au travail, au cinéma et à l'épicerie à vélo depuis ce temps.

Je suis récemment déménagé dans l'arrondissement du Sud-ouest. Depuis mon arrivée là, j'ai toutes les difficultés du monde à pouvoir verrouiller de manière légale mon vélo dans la rue. Comme j'habite le deuxième étage d'un immeuble locatif ne disposant pas d'un balcon, je ne peux ni l'entrer dans mon appartement ni l'entreposer sur le balcon. Dans la rue, il n'y a que deux poteaux d'interdiction de stationnement où je peux m'accrocher et je sais qu'il est illégal de le faire dans mon quartier, par règlement municipal. Aussi, quand je le fais quand même, je l'avoue, les voisins habitant devant ces poteaux m'insultent et m'invectivent, allant jusqu'à vandaliser ma bécane. Alors, après des épisodes de câbles coupés et d'un pneu crevé, je suis allé à la police du quartier et un aimable agent m'a dit qu'il ne pouvait m'aider légalement, les malveillants n'ayant pas été pris sur le fait.

L'agent m'a suggéré alors de téléphoner au 311 pour demander à ce que l'on m'installe un support à vélos dans l'espace public devant chez moi. Ce que j'ai fait l'automne dernier, en octobre 2015. On m'a donné un numéro de dossier et suggéré de rappeler en avril quand il n'y aurait plus de neige, à la saison de pose des supports à vélos. J'ai fait cet appel et la préposée du 311 m'a alors dit

qu'elle transférerait mon dossier au service responsable de la pose des supports de vélos. Un superviseur a pris contact avec moi quelques jours plus tard pour me dire qu'il ne voyait pas la nécessité d'installer un support devant chez moi, car seules les rues commerciales étaient susceptibles de voir apparaître de tels supports.

Alors, me voilà à la case départ, sept mois plus tard, sans possibilité de verrouiller mon vélo de manière légale dans ma rue résidentielle. Je me demande si, finalement, il est si bien vu d'essayer de faire sa part environnementale et de préserver sa santé physique dans notre belle ville.

Montréal, ville de vélo? J'en doute de plus en plus. On croirait que les beaux discours n'ont pas d'échos dans la réalité quotidienne.

Stéphane Leroux
Montréal, le 15 avril 2016

Et les soins palliatifs ?

Le projet de loi fédéral sur l'aide médicale à mourir est, dit-on, presque un calque de la loi québécoise sur les soins de fin de vie, bien que plus vaste, allant jusqu'à instituer un «service» de suicide assisté. Eh bien, il existe une autre différence monstre entre les deux : au fédéral, aucune mention des soins palliatifs, alors qu'au provincial, la loi fait des soins palliatifs un droit. La loi fédérale passe complètement sous silence ce soin de fin de vie capital que sont les soins palliatifs. Il sera extrêmement dangereux d'instituer la mort induite en n'instituant pas avant, ou à tout le moins en même

temps, un droit canadien aux soins palliatifs, conformément à un tel droit proclamé par les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé, à la suite desquels le sort des soins palliatifs ne s'est guerre amélioré (seulement un Canadien sur quatre y a accès). Aurons-nous le seul choix de demander d'être mis à mort en l'absence de soins palliatifs, dont la sédation palliative, qui rend l'aide médicale à mourir tout à fait non nécessaire?

Ward O'Connor
Montcerf-Lytton, le 15 avril 2016

Les lunettes roses de Stéphane Dion

Malgré le piètre dossier de l'Arabie saoudite en matière de droits de la personne, le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, ajuste ses lunettes roses pour approuver la vente de véhicules blindés à ce pays. Après avoir retiré ses troupes d'une zone de guerre, comment le gouvernement peut-il retourner son chapeau et vendre à d'autres des véhicules meurtriers qui sont conçus pour accomplir de sales besognes? Le ramassis d'excuses qui nous est servi par le ministre ne convainc personne, surtout que celle qui sert à nous émouvoir est bien la menace de perte d'emplois en Ontario. Cette province n'aurait-elle aucune compétence pour créer d'autres emplois? Comme dirait de là-haut le sieur Jean Lapierre, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

Sylvia Pelletier-Gravel
Gatineau, le 14 avril 2016

LIBRE OPINION

Droits linguistiques : un choc des idées est à prévoir

ÉRIC POIRIER

Avocat et doctorant en droit.
Il parle ici en son nom personnel.

GUILLAUME ROUSSEAU

Avocat et professeur de droit,
Université de Sherbrooke

Le 7 avril, les constitutionnalistes Stéphane Beaulac et Frédéric Bérard lançaient, à l'Université de Montréal, l'Observatoire national en matière de droits linguistiques. Le même jour, *Le Devoir* rapportait l'intention des chercheurs de créer «un lieu de référence en matière de droit des minorités linguistiques au Canada — francophones hors Québec, anglophones du Québec et peuples autochtones». L'initiative ajoutera donc à ce qui se fait déjà à l'Université de Moncton et à l'Université d'Ottawa, en confirmant cette fois l'intérêt renouvelé au Québec pour la recherche sur les droits linguistiques.

Par l'étude des droits des minorités provinciales, les travaux du nouvel observatoire se voudront vraisemblablement complémentaires aux recherches que nous menons présentement à l'Université de Sherbrooke. Notre approche se veut plus largement axée sur l'étude de la politique linguistique québécoise, l'instrument sur lequel l'État québécois s'appuie afin de promouvoir

la plus importante langue minoritaire au Canada, qui demeure toujours majoritaire au Québec. Notre étude porte ainsi principalement sur la Charte de la langue française, son objet, l'intention législative qui la sous-tend et son traitement judiciaire.

Le jour même du lancement, les chercheurs de l'UdeM dévoilaient leurs couleurs. Au premier jour de l'existence de l'observatoire, on nous livrait en quelque sorte des résultats de recherche. Il sera question de «déboulonner» des «mythes». «[La protection du français] n'est peut-être pas aussi catastrophiste que ce qu'on peut lire parfois dans certains médias. Peut-être qu'il y a un jeu d'équilibre qui a été assuré par la Cour suprême», précisait M. Bérard. Puis, on soulevait que le Québec n'est pas le défenseur de la langue française que l'on croit puisqu'il est intervenu à plus d'une reprise devant la Cour suprême afin de s'opposer aux revendications des associations représentants des communautés francophones en situation minoritaire.

Sur ce sujet, nos propres recherches prennent en considération le contexte plus large dans lequel évolue la politique linguistique québécoise. L'intervention en Cour suprême du procureur général du Québec et des associations représentants des communautés francophones en situation minoritaire s'inscrit dans le contexte d'une tension opposant la théorie du fédéralisme et celle des droits fondamentaux. Au Canada, la première justifie la

diversité entre les États fédérés et leur autonomie législative et la seconde se veut davantage garante de l'uniformité; un droit «fondamental», ici linguistique, doit nécessairement être sensiblement le même pour tous les citoyens canadiens d'un bout à l'autre du pays, autrement il ne serait pas «fondamental». En intervenant en Cour suprême dans les causes portant sur les droits linguistiques des minorités francophones, le procureur général du Québec cherchait moins à s'opposer à ces derniers qu'à défendre une position plus favorable à l'autonomie de l'État québécois et à sa marge de manœuvre pour promouvoir la langue et la culture sur son territoire, en s'appuyant donc sur la théorie du fédéralisme. Avant de condamner l'approche du Québec dans ces dossiers, qui est du reste critiquable, rappelons que le défi est d'abord systémique. Enfin, le Québec n'est pas responsable du manque de respect des droits linguistiques des francophones hors Québec, ce sont les autres provinces qui le sont.

Soutien réel

Notons également que la politique du Québec en matière de francophonie canadienne est loin de se limiter à sa seule intervention en Cour suprême. On pense évidemment aux innombrables programmes de promotion de la culture permettant à des artistes québécois de diffuser leur art

partout au Canada auprès des communautés francophones et à des artistes francophones du reste du Canada de diffuser leur art au Québec. En matière de santé, le gouvernement du Québec offre un soutien à la Société Santé en français afin d'améliorer l'offre de services de santé en français à l'extérieur du Québec. Enfin, il ne faut jamais oublier que les minorités franco-canadiennes qui se portent le mieux sont celles du nord du Nouveau-Brunswick, de l'est et du nord de l'Ontario, soit celles situées à proximité du Québec. Cela signifie que la promotion du français au Québec, qui passe par la protection de l'autonomie québécoise en cette matière, est aussi un moyen d'aider ces minorités.

Au dire de M. Beaulac, les francophones hors Québec sont «une réalité désagréable» pour le gouvernement du Québec. «Québec aimerait les voir complètement assimilés, parce que ça alimente sa rhétorique [sur la protection du français]», ajoutait-il. Avec une analyse plus large de la politique linguistique québécoise, les chercheurs de l'UdeM réaliseront probablement que cette dernière affirmation pourrait être très fortement nuancée, voire plus. Chose certaine, la création du nouvel observatoire contribuera au choc des idées et par le fait même à l'avancement des connaissances en matière de droit linguistique québécois.

IDÉES

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Retour à la case départ

JEAN-PIERRE PROULX

Journaliste et professeur retraité

Le premier ministre et son ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, ont fait comprendre la semaine dernière qu'il n'était plus (nécessairement) question d'abolir les élections scolaires. Surprise! Le *statu quo* n'est pourtant pas possible. Il faut reprendre le débat du début.

Les travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi 86 — dont, soit dit en passant, les médias nationaux n'ont à peu près pas parlé, ce qui est en soit significatif — ont montré l'attachement ferme des commissions scolaires au maintien du suffrage universel. Cela se comprend: elle est pour eux un gage de leur légitimité. Légitimité toute symbolique puisque les citoyens ne votent pas, mais légitimité tout de même. Les Canadiens anglais tiennent bien à la monarchie!

Toutefois, il y a plus dans cet attachement au suffrage

Le projet de loi 86 a montré qu'entre la citoyenneté pure et simple et les intérêts des acteurs de l'éducation ou un mélange des deux, il y a des choix éclairés à faire

universel. Les commissaires se sentent et se veulent redevables aux électeurs de leur circonscription et responsables des écoles qui s'y trouvent. C'est, sans nul doute, un sentiment motivant et valorisant. Il n'en va pas de même pour la population. La diminution constante de la participation électorale jusqu'à un taux dérisoire en est la preuve accablante. Les citoyens, dans leur immense majorité, n'ont cure des élections scolaires.

Deux dynamiques

On se trouve donc confronté à deux dynamiques qu'il sera difficile de concilier. En 2001, au terme d'une étude approfondie sur la démocratie scolaire et la participation électorale qui nous avait menés en Angleterre, en Ontario, dans les États américains limitrophes, nous avions formulé la conclusion suivante: plus les enjeux sont importants et touchent les intérêts des électeurs; plus l'issue d'une élection est au départ incertaine; plus les électeurs convoient le vote comme un devoir démocratique (ce qui est vrai surtout chez les gens plus âgés et plus religieux); moins le coût personnel pour voter est élevé en ce qui concerne la quête d'information et les déplacements; plus le quartier électoral est petit; et si l'élection scolaire et une autre élection où la participation est déjà plus forte sont concomitantes, alors plus le taux de participation est susceptible d'être élevé.

Or si l'on examine la situation touchant chacune de ces variables, on constate ce qui suit: en ce qui concerne les enjeux électoraux scolaires, ils sont généralement absents ou si peu significatifs qu'ils ne mobilisent pas les électeurs. Les résultats des élections sont dans la majorité des circonscriptions connus d'avance: les candidats y sont élus par acclamation. Le respect du devoir citoyen de voter régresse, y compris lors des élections québécoises et fédérales. Compte tenu de l'absence d'enjeux, le rapport coût-bénéfice du temps né-

cessaire pour s'informer et de voter est négatif. Au surplus, le «coût» personnel pour les électeurs de s'informer a augmenté compte tenu de la grandeur des circonscriptions. L'information minimale transmise par les présidents d'élections lors du scrutin de 2014 n'a eu aucun effet.

Relations difficiles

Les 70 commissions scolaires sont depuis 1990 des institutions régionales, loin des communautés locales que sont encore les municipalités. La taille excessive des circonscriptions électorales rend difficile la relation entre électeurs et candidats. Quant aux présidents qui sont élus par l'ensemble des citoyens, certains ont plus d'électeurs à convaincre qu'un député fédéral!

A ce jour, l'inaction du législateur pour jumeler les élections scolaires et municipales a défavorisé la participation. Pour leur part, les commissions scolaires misent beaucoup là-dessus. Mais à la lumière de l'analyse qui précède, elles ont tort d'y voir une solution miracle. La participation électorale est un phénomène social complexe, multivarié.

Il y a aussi l'histoire. Le suffrage universel pour les élections scolaires est moins vieux que la démocratie scolaire. Cette dernière remonte à 1829 et a pris plusieurs formes depuis; le suffrage universel ne date que de 1973. A Montréal et Québec, jusqu'en 1973, il n'y a jamais eu d'élections scolaires: les commissaires étaient nommés par la municipalité, le gouvernement et les autorités religieuses. Ailleurs, depuis 1840, seuls les contribuables votaient. C'est dire que la culture démocratique en matière scolaire est jeune: elle a 43 ans. Au surplus, elle n'a jamais été une culture politique, culture que boudent les candidats: l'éducation doit se tenir loin de la politique, a-t-on dit jusqu'en 1964, année de la création du ministère. On le pense encore.

Un idéal

La raison majeure de maintenir la démocratie scolaire dans sa forme actuelle tient essentiellement à un idéal. Il repose sur une tradition presque biséculaire, mais variée dans ses formes. Et le suffrage universel marque l'aboutissement d'une évolution qui a comme consacré sa valeur idéale. Au surplus, on retrouve cette forme de démocratie partout au Canada et en Amérique du Nord.

D'aucuns soutiennent toutefois que l'on n'a pas ou plus les moyens de nos idéaux en matière d'élections scolaires. C'est là aussi un débat pertinent et légitime que la commission parlementaire n'a pas mené jusqu'au bout, car son objet portait sur d'autres enjeux relatifs à la gouvernance.

Il convient de reprendre ce débat en prenant certes en compte les mécanismes électoraux et les conditions concrètes de leur mise en œuvre. Mais il faut s'interroger aussi sérieusement sur les fondements qui légitiment cette démocratie. A cet égard, le projet, apparemment avorté, du projet de loi 86 a montré qu'entre la citoyenneté pure et simple et les intérêts des acteurs de l'éducation (les parents et les éducateurs en particulier) ou un mélange des deux, il y a des choix éclairés à faire.

Bref, le chantier doit rester ouvert. Rien n'est réglé.



NIKLAS HALLE'N AGENCE FRANCE-PRESSE

Une partisane du Brexit lors d'une manifestation en février dernier.

La Grande-Bretagne n'appartient pas à l'Europe

Elle sera toujours un cheval de Troie américain en Europe, travaillant pour le monde anglo-saxon

MARTIN POËTI

Ph. D., Ottawa

Le 23 juin, la population du Royaume-Uni (RU) sera appelée à se prononcer sur le maintien ou le retrait de son pays de l'Union européenne (UE). Un retrait est dans l'intérêt des deux parties. La Grande-Bretagne en sortira plus cohérente avec elle-même; l'Europe en retirera une plus grande cohésion et poursuivra sa marche vers une plus grande intégration. Chacun y gagnera en liberté.

Le Royaume-Uni n'est pas européen. Ses intérêts, sa culture, sa langue, ses relations internationales de prédilection sont avec le G5 — le Groupe des États occidentaux anglophones que sont le RU, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces quatre derniers pays d'outre-mer ont été engendrés par l'Angleterre. Ils en ont conservé un état d'esprit, un système de valeurs. La Grande-Bretagne n'appartient pas à l'Europe, mais à l'univers anglo-saxon. L'histoire est plus tenace que la géographie. La proximité culturelle et linguistique l'emporte sur le voisinage géographique.

L'importance de la langue

Car la langue n'est pas qu'un simple code de communication; elle est le vecteur d'une conception du monde. Elle fonde un ensemble de valeurs, met en œuvre une sensibilité, institue une façon de dire, de nommer, d'interpréter et de sentir son environnement. Elle est un mode d'appropriation du monde. La langue n'est jamais neutre et sans saveur, elle est un point de vue spécifique à partir d'une expérience culturelle singulière.

Le RU n'a jamais aimé l'Europe. Il y ressent son altérité. L'adhésion britannique à l'Europe a été contre nature, un défi à la culture. La Grande-Bretagne s'est d'ailleurs jointe à l'Europe à reculons, unique-

ment motivée par des intérêts économiques. Elle n'en demeure pas moins étrangère au continent. Plus que la Manche sépare l'île du continent. De sommet en sommet des chefs d'État et de gouvernement, elle résiste à tout rapprochement avec l'Union européenne. Elle a refusé l'union monétaire, elle se rebiffe contre une intégration plus étroite à laquelle aspirent la France, l'Allemagne et l'Italie. Hier, c'était le «*want my money back*» de Thatcher; de-

Reste un apparent inclassable.

Un trouble-fête typologique:

le Québec. Entre l'Europe

et le monde anglo-saxon,

il ne semble appartenir

ni totalement à l'un

ni pleinement à l'autre.

main, le référendum sur le retrait de l'Union.

Le cas du RU illustre à nouveau la prégnance et la ténacité du facteur culturel et civilisationnel dans les relations internationales. L'Europe ne sera pas l'Europe si elle n'est pas indépendante des États-Unis, si elle ne s'érige pas en un pôle de puissance distinctif, si elle ne peut être une alternative culturelle crédible. Or la Grande-Bretagne ne sera toujours qu'un cheval de Troie américain en Europe. Elle n'a de raison d'être que pour freiner l'intégration européenne et dès lors assurer la primauté du monde anglo-saxon. Par son poids relatif et sa proximité culturelle avec les États-Unis, elle demeurera toujours, malgré elle-même et sa nostalgie de l'empire disparu, le caniche des Américains. L'Europe doit avoir sa voix internationale propre, différente des pays anglo-saxons. Une expression politique qui reflète son génie particulier. Cette voix ne pourra émerger tant et aussi longtemps que la Grande-Bretagne fera partie intégrante de l'Union européenne. On a confondu la géographie avec la culture.

Les frontières

Beaucoup s'interrogent sur ce que seront les frontières définitives de l'Europe. C'est pourtant une évidence. Avant d'être une géographie, l'Europe est une histoire, une civilisation, une âme. Elle a vocation à être l'un des pôles de puissance dans le monde multipolaire d'aujourd'hui et de demain. Or, elle ne pourra affirmer sa personnalité politique et culturelle, son altérité civilisationnelle, son originalité propre, en ayant en son sein une partie du monde anglo-saxon, la Russie et la Turquie.

La Russie est une grande puissance. Elle dispose d'une culture remarquable digne d'admiration. Elle a aussi une personnalité historique distinctive à affirmer et à offrir à l'humanité. C'est pourquoi,

précisément en raison de sa grandeur, de sa taille — démographique, territoriale — et de son altérité civilisationnelle, elle n'est pas et ne peut pas être européenne. Avec l'intégration de la Russie à l'Union, l'Europe ne pourrait plus être l'Europe, elle ne pourrait plus être indépendante. L'Europe est appelée à être souveraine, à s'ériger en une civilisation alternative au monde anglo-saxon, à la Russie et au Moyen-Orient.

Il n'en va pas autrement de la Turquie. Celle-ci n'appartient pas à l'Europe, mais au Moyen-Orient et à la sphère de la civilisation islamique. Une fois de plus, en raison de son altérité culturelle et de sa taille démographique, l'Europe ne serait plus l'Europe avec la Turquie en son sein. La Turquie a vocation à resserrer ses liens naturels avec le monde musulman comme le RU avec le monde anglo-saxon.

Ainsi se dégage la délimitation de l'Europe: avec les trois «i» à ses frontières, elle est limitrophe du RU, de la Russie et de la Turquie. Elle englobe par ailleurs le reste du continent. L'Islande, la Norvège, la Suisse et l'Ukraine font partie

de l'Europe. Tôt ou tard, elles rentreront au bercail.

L'Europe et le monde anglo-saxon ne sont pas étrangers. Ils constituent l'Occident. Ce n'est pas rien. Cette tension identitaire créatrice entre l'Europe et l'outre-Atlantique occidental est une source d'enrichissement pour tous les Occidentaux.

Le Québec, troisième Occident

Reste un apparent inclassable. Un trouble-fête typologique: le Québec. Entre l'Europe et le monde anglo-saxon, il ne semble appartenir ni totalement à l'un ni pleinement à l'autre. Pont atlantique, coïncé fort opportunément dans une posture culturelle et géographique unique. Là sont sa richesse et son génie propre. L'une des sources créatrices de l'identité nationale québécoise.

Le Québec est un troisième Occident. Résolument nord-américain, terre généreuse d'immigrations et de diversité inclusive depuis l'entente historique de la pointe Saint-Mathieu (1603), membre à part entière des sociétés nouvelles des Amériques, il n'en participe pas moins à la francophonie universelle, dont il en tire une légitime fierté.

Si son ancrage continental est incontestable, il présente des traits, des réflexes, des intuitions et des caractères de l'Europe. Il se ressent de sa parenté avec la France, sa mère culturelle et historique. Il partage avec l'Amérique du Nord sa soif de la liberté et son pragmatisme.

Contrairement au Canada, il comprend l'importance des valeurs d'appartenance. Avec l'Europe, le Québec sait ce qu'est une société d'accueil, le patrimoine, la mémoire: l'identité. Il ne reçoit pas dans le vide et l'auto-négation de soi, mais en offrant sa culture inclusive aux nouveaux arrivants.

En somme, les trois composantes de l'Occident sont: l'Europe, le monde anglo-saxon et le Québec. Et une Europe européenne, indépendante, souveraine, bordée par la Russie, le RU et la Turquie.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos), information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Bolsvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Retino-Panzelli (reporters), information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Girino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre), information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre), information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre), section art de vivre: Diane Prémont (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux), équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Emil Elman, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hemond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS



SÉBASTIEN RAYMOND

La comédienne Karelle Tremblay dans une scène de *Oh What a Wonderful Feeling*. Le court métrage sera présenté à la Semaine de la critique du Festival de Cannes qui se tient du 11 au 22 mai.

CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

La jeune femme en question est interprétée par Karelle Tremblay (*Les êtres chers*). S'en-suit une transe hallucinée où «*l'impression supplante la narration*», dixit l'auteur.

L'autre école de cinéma

Cinéphile passionné depuis l'enfance, François Jaros est un *wiz kid* autodidacte. À la fin de l'adolescence, il tournait déjà d'importantes publicités, domaine où il cumule des centaines d'heures de réalisation. Désireux d'inclure une dimension théorique à ses connaissances pratiques, il s'inscrit, et fut refusé, dans le programme de cinéma d'une grande université d'ici dont on taira le nom. Qu'à cela ne tienne, il continua de s'instruire

en explorant les filmographies de centaines de cinéastes et en se constituant une imposante collection de films.

«*François possède une rigueur assez incroyable*», explique Fanny Laure-Malo, de La boîte à Fanny, qui a produit aussi *Sarah préfère la course* et *Pays*, de Chloé Robichaud.

«*Il va regarder un film une première fois dans son ensemble, puis une seconde sans le son en étudiant juste la mise en scène, puis juste le montage, etc. Il peut revoir un film quinze fois. Et de ça, il extrait des outils et des procédés qu'il peut s'approprier, transformer, puis utiliser dans ses propres projets.*»

«*C'est toujours le sujet qui commande l'approche*, précise François Jaros. *La mise en scène doit être juste. Maurice, par exemple, ne contient que deux gros plans, marqués aux bons moments. Dans Oh*

What a Wonderful Feeling, la caméra est fixe; pas de travelling; que des zooms lents, obsédants.»

Les seuls mouvements sur axe sont vers la droite, jamais vers la gauche. Il n'y a à peu près pas de dialogues.

«*Je voulais que ce soient les sons qui communiquent l'information. Certains sons reviennent avec certains personnages, comme des motifs. Je suggère des choses que je ne montre pas; l'essentiel est toujours hors du champ de l'image, comme une menace qu'on perçoit mais qu'on ne voit pas.*»

Evocation d'un inconscient aux aguets qui a plu aux programmateurs.

Une formidable vitrine

Cette sélection à Cannes, François Jaros la voit d'abord comme une formidable vitrine en Europe, où son cinéma avait jusqu'ici moins voyagé.

«*J'ai encore du mal à y croire, murmure-t-il, songeur. Le tournage a été compliqué. Les comédiens et les membres de l'équipe ont été fabuleux. C'était tout un trip auquel je les conviais. On était loin. Aucun des champs et contrechamps n'a été tourné au même endroit. Il y a aussi beaucoup d'effets spéciaux "invisibles". Et puis, tourner de nuit, c'est toujours plus difficile.*»

Et encore, même la soumission du film n'a pas été simple, le premier fichier ayant accusé un défaut de densité chromatique qui changeait la facture, entre autres imprévus réglés à la onzième heure.

Direction la Croisette en mai, donc, avec en guise de carte de visite ce beau «*cauchemar cinématographique*».

François Jaros peut bien se pincer: son rêve à lui ne fait que commencer.

Le Devoir

ÉQUATEUR

SUITE DE LA PAGE 1

étaient encore à joindre les citoyens bloqués au pays, pour leur fournir de l'aide, tandis que des centaines d'équipes de secours tentaient toujours de sauver les rescapés coincés sous les décombres.

Les deux victimes canadiennes, originaires du Québec, seraient Jennifer Mawn, 37 ans, et son garçon de 12 ans, Arthur Laflamme, selon TVA. Réal Laflamme discutait avec son fils Pascal, un homme d'affaires établi en Équateur depuis quelques mois, lorsque la terre s'est mise à trembler là-bas. «*Je n'ai pas compris ce qu'il a dit, et la conversation a été coupée. Pascal m'a envoyé un message texte deux heures plus tard. Il disait que [sa fille] Laurie-Ann et lui étaient sains et saufs, qu'Arthur [son fils] était décédé et qu'ils étaient à la recherche de Jennifer [son épouse]*», a-t-il confié à la chaîne. La dépuille de la mère de famille a été retrouvée peu après dans les décombres de l'édifice où elle se trouvait.

Outre les 246 morts, on dénombre actuellement plus de 2500 blessés, selon le gouvernement équatorien.

Des dommages des centaines de kilomètres à la ronde

L'épicentre du séisme était situé dans une région peu peuplée comprenant de nombreux ports de pêche et plages touristiques, à 170 kilomètres au nord-ouest de Quito, la capitale. Pourtant, le vice-président équatorien, Jorge Glas, a indiqué que des gens avaient perdu la vie à Manta, à Portoviejo et à Guayaquil, des municipalités se trouvant à plusieurs centaines de kilomètres de l'endroit où la secousse s'est produite peu après la tombée de la nuit, samedi.

Un peu partout, des quartiers entiers se sont transformés en champs de ruines, au rythme des secousses et des répliques sismiques, l'effondrement d'un édifice emportant d'autres dans son sillage.

À l'origine, le centre d'études géologiques des États-Unis avait établi la magnitude du

tremblement de terre à 7,4, mais l'a finalement placée à 7,8. Le séisme a été suivi de nombreuses répliques, dont l'une a atteint 5,5 sur l'échelle de Richter. Les autorités ont prévenu la population que d'autres secousses se produiraient dans les prochains jours.

Le bilan officiel des victimes pourrait toutefois s'alourdir. À Pedernales, une ville de 40 000 habitants, des dizaines de résidents ont dormi dans les rues alors que des hommes cherchaient des survivants appelant à l'aide dans les décombres à la lueur de phares d'automobiles. Les autorités municipales évaluaient le nombre de morts entre 300 et 400, soulignant qu'une trentaine d'hôtels de cette ville balnéaire ont été détruits. «*Pedernales est dévasté, les immeubles se sont effondrés, en particulier les hôtels où beaucoup de touristes sont logés, il y a des cadavres. Nous avons besoin d'aide*», a déclaré aux médias le maire, Gabriel Alcivar.

En visite à Rome, le président équatorien, Rafael Correa, a signé un décret déclarant l'état d'urgence, avant de revenir le plus tôt possible au pays. Il a exhorté les Équatoriens à demeurer forts. «*Tout peut être reconstruit, sauf les vies humaines, et c'est ce qui fait le plus mal*», a-t-il déclaré dans une entrevue téléphonique avec la télévision publique, avant de quitter Rome en direction de Manta. Dix mille soldats ont été dépêchés dans les régions touchées pour prêter main-forte aux équipes de secours, tout comme près de 5000 policiers. Une aide budgétaire d'urgence de 600 millions de dollars a été débloquée.

À Portoviejo, l'une des villes les plus affectées, des maisons détruites, un marché dévasté, des lampadaires au sol et des débris éparpillés sur les trottoirs témoignaient de l'ampleur de la secousse. «*Nous avons déjà sorti 3 personnes décédées et nous pensons qu'il y en a 10 à 11 supplémentaires qui sont coincées*», a indiqué à l'AFP un membre de l'équipe de sauvetage travaillant sur les ruines de l'hôtel El Gato, un bâtiment de six étages qui s'est entièrement effondré.

Dans la capitale, Cristina Duran, 45 ans, racontait s'être réfugiée dans l'encadrement d'une porte pour se protéger des vitres volant en éclats. «*Mon Dieu, c'est le séisme le plus long*



DOLORES OCHOA ASSOCIATED PRESS

Des habitants de Pedernales parcourent les ruines de leur maison à la recherche de biens.

et le plus fort que j'aie jamais ressenti de toute ma vie. Pendant un bon moment, j'ai eu le tournis. Je voulais sortir en courant dans la rue, mais je ne pouvais pas», a dit à l'AFP Maria Torres, 60 ans.

Pas de lien avec le Japon

La secousse a en outre été ressentie dans le sud de la Colombie et au Pérou, et survient peu après les tremblements de terre ayant secoué depuis jeudi le sud-ouest du Japon, avec au moins 41 morts et un millier de blessés.

Mais «*il n'y a pas de relation de cause à effet entre les séismes en Équateur et au Japon*», selon David Rothery, professeur de géosciences planétaires à l'Open University de Grande-Bretagne. L'énergie totale du séisme «*a probablement été 20 fois plus forte*» en Équateur.

Sur l'archipel asiatique, les secouristes sont engagés dans une course contre la montre. La

première secousse survenue jeudi soir et la seconde, plus forte, samedi, ont fait 42 morts. Plusieurs personnes restaient portées disparues, avec la crainte qu'elles n'aient été enterrées vivantes sous les maisons qui se sont effondrées ou les éboulements.

Dans la région montagneuse de Minami-Aso, où des torrents de boue ont tout emporté sur leur passage, des dizaines de sauveteurs munis de pelles fouillaient les décombres, sous le soleil revenu après d'abondantes pluies qui font redouter d'autres drames. «*J'ai entendu un grondement juste après le séisme, puis quelques minutes plus tard de l'eau a envahi la maison*», a raconté Yoko Heta, 38 ans. Son voisin est mort dans le drame avec son chien, tandis que sa femme demeurerait introuvable.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press
Le Devoir

SYRIENS

SUITE DE LA PAGE 1

«*On n'a pas d'eau, mais une petite cuisine à côté.*» Marwa doit donc aller chercher de l'eau à l'étage pour la vaisselle, laver les vêtements dans une baignoire et cuisiner sur un petit poêle au gaz.

Située dans la campagne de Konya, une ville de Turquie de plus d'un million d'habitants, la maison qu'ils habitent est certes grande en soi, mais ils la partagent avec trois autres familles. «*On était cinq familles, mais une est partie. Ça fait vingt-deux personnes dans la maison*», dit Feras, qui gérait un magasin d'informatique en Syrie.

La ville est relativement loin de la frontière avec la Syrie et, s'ils s'y sont installés c'est parce que Feras y a suivi un ami qui lui avait trouvé un emploi.

Vie dure en Turquie

Après avoir trouvé un toit à sa famille, le travail était justement la priorité de Feras pour payer la nourriture et tout le reste. Il aurait aimé pouvoir envoyer ses enfants à l'école, mais les deux écoles pour réfugiés syriens sont très loin, au centre-ville. C'est donc Marwa et Feras qui donnent les leçons à la maison. C'est ce qu'ils faisaient d'ailleurs lorsqu'ils étaient en Syrie, puisque les enfants étaient constamment privés d'école sur plusieurs années pour des raisons de sécurité.

Feras travaille en construction. Douze heures par jour, sept jours par semaine pour seulement 15\$ la journée. «*Le travail est très difficile pour les réfugiés syriens. Les Turcs ne travaillent pas aussi dur et gagnent deux fois plus*», raconte Feras dans son anglais inégal. Sur le chantier, la discrimination est omniprésente. Agressions physiques et verbales, interdiction de faire des pauses, même pour aller aux toilettes. Le patron gère comme il veut ses employés — pour la plupart des Syriens

Le consulat de Syrie à Montréal forcé de fermer

Le gouvernement du Canada force la fermeture du consulat de Syrie à Montréal, l'une des deux seules missions diplomatiques de ce pays en Amérique du Nord. Au cours des derniers jours, Ottawa a mis fin au mandat de la consule honoraire du régime de Bachar al-Assad, la pharmacienne montréalaise Nelly Kanou, selon ce que rapporte Radio-Canada. Les ressortissants syriens du centre et de l'est du Canada et des États-Unis devront désormais se tourner vers le consulat de Vancouver. On ignore précisément pour quel motif ces accréditations ont été retirées à M^{me} Kanou, qui est propriétaire de pharmacies Jean Coutu. Toutefois, elle a récemment plaidé coupable pour avoir vendu illégalement près de 1,5 million de dollars de médicaments destinés à être envoyés en Syrie. Elle avait été temporairement radiée de l'Ordre des pharmaciens pour cette raison.

Philippe Orfali

— qui travaillent pour lui au noir, en se moquant bien de leurs droits, se désole Feras. Il y a même un jeune garçon qui n'a pas l'âge de travailler et qui doit se cacher lorsque les autorités viennent inspecter. «*Les gens me disent que je viens de Syrie pour leur voler leur job et leur argent*», raconte Feras, visiblement fâché. «*Ce n'est pas ça. Mais on ne me laisse pas m'expliquer. On me juge avant.*»

Nécessaire exil

Feras ne s'estime pas «*à l'aise*» dans sa nouvelle vie en Turquie, mais ne retournerait pas pour autant en Syrie. Même si sa famille lui manque terriblement. «*Avoir une vie qui n'est*

pas sous les bombes, ça n'a pas de prix», dit-il encore. «*Je cherche un avenir meilleur pour ma famille. Ça fait dix ans que je vois mes enfants grandir en Syrie et que je me dis que ce n'est pas une vie pour eux.*»

«*Parle-nous de la guerre*», lui demande Rafaëlle. «*Je vais te dire ce qu'est la guerre en un seul mot*, répond Feras. *L'enfer.*»

C'est vivre sans dormir, dans le bruit des bombes, dans la peur que le régime l'arrête, car quiconque n'est pas pour le régime est nécessairement rebelle. C'est la lutte au quotidien pour la nourriture, l'eau et même pour trouver de l'électricité pour charger le téléphone portable. C'est partir le matin et craindre de ne plus retrouver sa famille vivante le soir.

«*On doit se cacher, changer d'endroit tout le temps. On ne peut pas vivre en liberté, comme des humains normaux. Parfois, je pense qu'on est des animaux. Parce qu'on n'a plus le droit de rien faire*», lance Feras.

La fuite

Cette vie d'enfer — doublée de sa rencontre fortuite avec Maude à travers les réseaux sociaux — a convaincu Feras de quitter sa Syrie bien-aimée. Par un matin du 15 novembre, la famille Darwish a fait ses adieux, laissant tout derrière elle. Dans le petit sac que chacun portait, il n'y avait que le nécessaire pour la route et l'après: quelques vêtements et de la nourriture. Et Tom et Boos, les deux chats blancs transportés dans des cages, bien sûr!

En autobus, ils ont traversé plusieurs *check points* contrôlés par le régime de Bashar al-Assad — les bakchichs étaient la norme — jusqu'à Azaz, un village rebelle près de la frontière turque constamment bombardé par le régime, dévisagé par le commerce de la drogue, la vente d'armes et la prostitution.

Le lendemain matin, voyant que toutes les routes étaient fermées, la famille Darwish a fait

appel à un passeur. Cent dollars par personne. Ils étaient dix entassés dans la petite voiture qui les a laissés à 400 mètres de la frontière pour qu'ils finissent à pied. «*C'était finalement 4 km*», précise Feras.

Nerveux, les passeurs les ont brusquement sommés de traverser. Au même moment, des coups de feu ont retenti et des gardes-frontières se sont approchés. «*On savait qu'on allait être renvoyés en Syrie*», raconte Feras. Les prenant en pitié, un garde turc parlant arabe a inventé un beau mensonge, mettant la famille dans le coup. Lorsque ses collègues l'ont rejoint, il a simplement dit qu'il venait d'attraper ces Syriens qui tentaient de fuir la Turquie pour entrer illégalement en Syrie. La famille Darwish et les autres captifs ont donc été «renvoyés» en Turquie.

Une fois la frontière traversée, les fugitifs ont été interceptés une fois de plus par des hommes armés qui les menaçaient de les tuer s'ils ne leur donnaient pas d'argent. Ce fut la dernière fois que Feras a dû sortir son portefeuille contre son gré. Un taxi les a emmenés jusqu'au terminus d'autobus le plus proche. Ils ont pris la route vers Konya. «*Fin du cauchemar*», dit Feras.

Maude et Rafaëlle ont été très émuees lorsqu'elles ont entendu toute l'histoire. «*Qu'est-ce que tu savais du Canada avant de faire une demande de réfugié?*», demande Maude en se penchant vers son ordinateur.

Pas grand-chose, répond Feras. «*J'avais appris que les gens parlaient français et anglais. Et mon père m'avait dit que les Canadiens, c'étaient des gens ouverts, comme des gens d'une autre planète*», lance Feras, sous les rires de ses interlocutrices. Il faut dire que, jusqu'ici, c'est surtout la guerre qui lui avait tout appris. «*Et voyant tout ce qu'on a traversé, elle m'a montré qu'on n'est pas du genre à abandonner.*»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com